

Agadir : Journée d'étude autour de la protection des risques dans les établissements industriels et commerciaux

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-07-2008 21:20:00

La protection des risques dans les établissements industriels et commerciaux est le thème d'une journée d'étude organisée jeudi par la Chambre de commerce, d'industrie et des services d'Agadir.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, a indiqué que la problématique de la sécurité est multidimensionnelle et requiert une approche intégrée tenant compte des volets sanitaire, économique et social et nécessite l'adhésion de tous les intervenants.

La dynamique enregistrée au Maroc aux niveaux économique et des investissements ainsi que l'ouverture du Royaume sur les marchés externes constituent des facteurs ayant incité les entreprises nationales à se conformer de plus en plus aux normes adoptées dans le domaine de la santé et de la sécurité, a souligné M. Rhmani dans une allocution prononcée en son nom par l'inspecteur général du ministère.

Il a également indiqué que son département a mis au point un plan d'action d'urgence dont les grandes lignes ont été présentées lors d'un atelier organisé dernièrement à Casablanca avec la coopération du Centre d'études et de recherche d'investissement en Espagne.

Pour sa part, le président de la chambre de commerce, d'industrie et des services d'Agadir, M. Said Dour, a souligné que cette rencontre, organisée en partenariat avec la société "Axa Assurance Maroc", intervient après l'incendie de l'usine de fabrication de matelas, sise au quartier Lissasfa à Casablanca.

Cette journée d'étude était programmée depuis une longue date par la chambre dans l'espoir d'attirer l'attention des opérateurs sur la nécessité de respecter les normes de sécurité, a-t-il ajouté.

Participent notamment à cette rencontre nationale des entrepreneurs, des architectes, des avocats, outre le corps régional des médecins et la protection civile.

Seront débattus au cours de cette rencontre plusieurs thèmes portant notamment sur les lois régissant la protection des risques et la garantie de la sécurité et de la santé professionnelle au sein des établissements.

MAP